



**Stages Internationaux
d'Escrime**



AUREC 2012

DOSSIER D'INSCRIPTION

28^{ème} STAGE INTERNATIONAL D'ESCRIME

AUREC SUR LOIRE

du Jeudi 05 juillet au Lundi 16 juillet 2012

Chèques Vacances,
Bons CAF acceptés.

*Agrée D.D.C.S
Centre de Vacances
Agrée F.F.E*



Le Stage International d'Escrime d'Aurec Sur Loire est organisé par l'Association "Stages Internationaux d'Escrime" qui confie la Direction Technique de ce stage au Maître Serge TABAR.

Ce Stage est agréé par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et la Fédération Française d'Escrime. Il est également déclaré Centre de Vacances.

I – PRE-INSCRIPTION

A partir du 1 novembre 2012, vous pouvez vous inscrire en ligne par le biais de la préinscription. A cet effet, nous vous remercions de bien vouloir envoyer votre dossier d'inscription complet ainsi que le règlement dans un délai de 15 jours suivant la préinscription. Passé cette date, la préinscription sera annulée et la place réservée remise à disposition

II- PROGRAMMES SPORTIFS

- Matin : Escrime (préparation physique, exercices techniques et assauts dirigés...),
- Après-midi : Activités optionnelles ou de détente,
- Fin d'Après-midi : Leçons individuelles, assauts libres...

Les stagiaires sont répartis, selon leur âge et leur niveau sur 2 gymnases équipés d'un total d'au moins 30 pistes (Matériel fourni par notre partenaire).

Certaines activités sportives sont effectuées sur la Base Multisports d'Aurec Sur Loire.

III- ENCADREMENT

L'enseignement de l'escrime est confié à des Maîtres d'Armes compétents et de conviction :

- **Serge TABAR** (Directeur du Stage)
- **Gérard DULUC** (Directeur Adjoint)
- **Jean Michel BONNIER**
- **David BUCQUET**
- **Michaël LEGROS**
- **Sylvain TRAVI**
- **Dorin VARZARU**
- **Olivier TYTECA**

Cette équipe est complétée de moniteurs spécialisés. Tout membre de l'équipe d'encadrement est aussi animateur. Ce personnel veillera en permanence au confort des jeunes et assurera la meilleure garantie de sécurité.

IV- ACTIVITES SPORTIVES (hors Escrime)

1. **Activités optionnelles** : activité à choisir à l'inscription (choix par ordre de préférence à indiquer impérativement sur le dossier). *activités non contractuelles.*

Le but de ces activités est d'être complémentaire au programme d'entraînement (vitesse d'exécution, précision, souplesse, concentration, persévérance, ...)

2. **Activités détente** : proposées au cours du stage en fonction des disponibilités (piscine, tennis, tir à l'arc....) *activités non contractuelles*

V- INSCRIPTION

Merci de nous retourner votre dossier à l'adresse suivante :

Stages Internationaux Escrime
5 Rue de la Fosse Au Curé
49140 MARCE
FRANCE

☎ (0033) 02.41.93.79.86 (de 18h30 à 21h)

E - mail : secretariat@stage-aurec.fr

Site : www.stage-aurec.fr

Toute inscription ne sera définitive qu'à la réception du règlement établi à l'ordre du SIE.

Dans le cas d'un règlement échelonné, le premier chèque sera encaissé à la réception du dossier.

Si vous ne possédez pas les aides à l'envoi de votre dossier, nous vous remercions de bien vouloir établir un chèque du montant attendu. Ce dernier vous sera retourné dès réception des aides.

Une fois votre dossier traité, un accusé de réception vous sera délivré par E-Mail.

Date limite d'inscription : 15 juin 2012

En cas d'annulation, les montants suivants seront retenus :

- 1er cas :** plus de 30 jours avant le début du stage, 140 € par dossier pour frais de gestion
- 2ème cas :** Entre 30 et 8 jours avant le début du stage, 50 % du montant du stage.
- 3ème cas :** Moins de 8 jours avant le début du stage, 100 % du montant du stage.

En cas d'annulation pour contre-indication médicale de dernière minute, après la réception du certificat médical, les frais de gestion d'un montant de 140 € seront retenus.

En cas de départ anticipé du stage pour toute raison (blessure, personnelle, etc...), aucun remboursement ne sera effectué.

VI- MATERIELS INDISPENSABLES A APPORTER

<i>ESCRIME</i>	<ol style="list-style-type: none">1. Tenue complète,2. 3 armes électriques,3. Arme ordinaire au fleuret,4. 3 fils de corps,5. Veste électrique (fleuretiste et sabreurs)6. Petit matériel de réparation
<i>AUTRES ACTIVITES SPORTIVES</i>	<ol style="list-style-type: none">1. Tenue de Sport,2. Chaussures de marche,3. Maillot de bain (obligatoire pour la piscine). Caleçon interdit,4. K-way,5. Sandales ou vieilles chaussures pour les activités nautiques,6. Raquette de tennis et de tennis de table (ne pas acheter exprès)
<i>DIVERS</i>	<ol style="list-style-type: none">1. Duvet,2. Vêtements de rechange (nombreux Tee-Shirts),3. Vêtement chauds,4. Objets de toilette,5. Produit de nettoyage pour laver le linge à la main,6. Crème Solaire.7. Gourde

RAPPELS : BREVET DE 25 M (OU EQUIVALENT) OBLIGATOIRE LE LINGE N'EST PAS LAVE

- ↪ Evitez d'emporter des objets de valeur,
- ↪ Il est indispensable de marquer vos effets et équipements à votre patronyme,
- ↪ L'usage du téléphone mobile est interdit pendant les cours, les repas et les activités sportives.

VI- RECAPITULATIF

- 1 – Remplir votre dossier,
- 2 – L'envoyer avec le règlement complet à l'adresse suivante :
Stage International d'Escrime
5 rue de la fosse au curé
49140 MARCE

Rappel : Si vous n'avez pas les aides au moment de l'envoi de votre dossier. Faire un chèque du montant de ceux-ci.

Ce chèque vous sera retourné dès réception des chèques vacances ou bons CAF.

Tout dossier incomplet vous sera retourné.

- 3 – Si votre enfant prend un **voyage SNCF**, **n'oubliez pas de lui prendre ses billets.** Nous vous communiquerons, en temps utile, les horaires et numéro de voiture où se trouvera un membre de l'encadrement du stage.

VII- RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

1. Arrivée le Jeudi 5 juillet 2012 de 14 h 00 à 21 h 00
2. Départ le Lundi 16 juillet 2012 entre 14 h 00 et 16 h 00
3. Le jour de l'arrivée et du départ, les accompagnateurs qui le souhaitent pourront prendre leur repas à la Résidence de Chazournes avec les stagiaires. **Prix du repas : 11 €**
4. Hébergements possibles pour les accompagnateurs :

Les Cèdres Bleus	☎ 04.77.35.48.48
Camping *** Port Buisson	☎ 04.77.35.24.65
Etap Hôtel Saint Etienne	☎ 08.92.68.31.65
Formule 1 Saint Etienne	☎ 08.91.70.53.81
Formule 1 St Etienne Aéroport	☎ 08.91.70.53.82
5. Venir à Aurec Sur Loire

Par la SNCF	<p style="text-align: center;">Arrivée en gare de St Etienne Châteaureux ou Arrivée en gare d'Aurec.</p> <p>↳ Au départ de Paris, d'Angers, d'Avignon et de Marseille : afin de vous permettre de prendre le billet dans le train où se trouvera un Cadre du Stage, nous vous indiquerons la voiture où il se situera ainsi que son n° de mobile. Nous vous proposons de faire profiter votre enfant du voyage en car entre Saint Etienne et Aurec(A/R) aux horaires d'arrivée (et de départ) de ces trains.</p> <p>↳ RAPPEL : Votre enfant doit obligatoirement être en possession de son titre de transport.</p> <p>↳ Si votre enfant arrive en dehors des horaires de car, vous devrez prendre vos dispositions pour que votre enfant arrive à la gare d'Aurec. Un cadre viendra le chercher afin de l'emmener sur le lieu du stage.</p> <p>↳ Si votre enfant arrive (et/ou repart) à la gare d'Aurec, nous indiquer l'heure afin que l'on puisse venir le chercher.</p>
Par la ROUTE	<p style="text-align: center;">VENANT DU NORD</p> <p>↳ Depuis Saint Etienne prendre direction Firminy par autoroute</p> <p>↳ A Firminy prendre sortie Firminy centre (l'autoroute est souterraine à cette bifurcation) direction Unieux - Aurec par la D108.</p> <p>↳ Traverser Aurec sur Loire, traverser la Loire en direction de Bas-en-Basset, 1 km après le pont prendre à droite. La Résidence de Chazournes est à 500 m.</p> <p style="text-align: center;">VENANT DU SUD</p> <p>↳ RN88 Le Puy- Saint Etienne à Monistrol sur Loire direction Bas-en-Basset par la route touristique des Gorges de la Loire D46.</p> <p>↳ A partir de Bas-en-Basset, à l'entrée d'Aurec (après le camping municipal sur votre droite), tourner à gauche en direction de la Résidence. Panneau de signalisation à l'intersection.</p> <p style="text-align: center;">INFORMATION POUR LES ESCRIMEURS DE LA ZONE SUD</p> <p>↳ Le club de Montpellier envisage un déplacement Montpellier –Aurec (A/R) par un car. Prendre contact avec Maître Gilles Frédaigues ☎04.67.47.17.99</p>



28^{ème} STAGE INTERNATIONAL D'ESCRIME D'AUREC
du 05 juillet au 16 juillet 2012

I- RENSEIGNEMENTS GENERAUX

NOM _____ Prénom _____
Date de Naissance : ____/____/____ Age : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____ Pays : _____
E-Mail Parents : _____@_____
① Domicile : _____ ① Travail : _____ ① Portable _____
PARENTS : NOM si différent du Stagiaire : _____

PHOTO
RECENTE
OBLIGATOIRE

II- ESCRIME

Arme choisie : Fleuret Epée Sabre
Numéro de licence : FFE : _____ FIE : _____
Votre Club : _____ Votre Maître d'Armes : _____

III- ACTIVITE OPTIONNELLE (Indiquez impérativement votre ordre de préférence pour chaque activité)

ESCALADE TENNIS DE TABLE BADMINTON CANNE D'ESCRIME
 CANOE-KAYAK TIR A LA CARABINE TIR A L'ARC

IV- FRAIS DE SEJOUR

- Coût du séjour : 625 € Etrangers : 635 € (virement uniquement)
- Plusieurs chèques qui seront encaissés au plus tard le 01 août 2012. Chèque(s) à l'ordre du "SIE"
- Bons CAF, chèques vacances et aides CE acceptés : Si vous n'avez pas les aides à l'inscription de votre enfant, **nous vous remercions de nous établir un chèque du montant attendu qui vous sera retourné dès réception de l'aide.**

V- MODALITES DE VOYAGE

- Par vos propres moyens
- SNCF (à votre charge) : un cadre du stage sera présent en gare SNCF au départ de Nantes, Angers, Paris Gare de Lyon, Marseille et Avignon. (les horaires vous seront communiqués ultérieurement)

<input type="checkbox"/> NANTES	Aller	Retour	(rayez la mention si besoin)
<input type="checkbox"/> ANGERS	Aller	Retour	(rayez la mention si besoin)
<input type="checkbox"/> PARIS GARE DE LYON	Aller	Retour	(rayez la mention si besoin)
<input type="checkbox"/> AVIGNON	Aller	Retour	(rayez la mention si besoin)
<input type="checkbox"/> MARSEILLE	Aller	Retour	(rayez la mention si besoin)

RAPPEL : Votre enfant doit obligatoirement être en possession de son titre de transport.

**Tout dossier incomplet (règlements, pièces manquantes) sera refusé.
Le brevet de natation peut-être envoyé ultérieurement**

VI- REGLEMENT INTERIEUR

- *Internat* : Les locaux devront être rendus dans le même état que celui trouvé à l'arrivée.
- **Aucun chahut ne sera toléré.** " Le repos des uns doit être respecté par les autres". Afin d'éviter les tentations, ne laisser aucun objet de valeur dans vos chambres. Veuillez les confier au Maître d'Armes responsable du groupe, ne pas oublier de les récupérer le dernier jour.
 - ✓ Les chambres doivent être rangées journallement.
 - ✓ Veiller à respecter et à conserver en bon état de propreté les salles de télé et de jeux.
- **L'usage du téléphone mobile est interdit pendant les cours, les activités sportives et les repas.**
- *Gymnases* : Vos affaires de sport doivent être rangées chaque jour.
- *Base Multi - Sports* : Appliquer strictement les consignes de sécurité données par les moniteurs.
- **Interdiction de fumer et de consommer de l'alcool pendant le stage**

Toute infraction sera sanctionnée par une EXCLUSION DEFINITIVE DU STAGE.

- J'autorise l'utilisation des photos et éventuelles vidéos de mon enfant prises au cours du stage.
- En cas de départ anticipé du stage pour toute raison (blessure, personnelle, etc...), aucun remboursement ne sera effectué.

L'INSCRIPTION A CE STAGE IMPLIQUE AU STAGIAIRE ET AUX PARENTS LE RESPECT DU PRESENT REGLEMENT.

VII-AUTORISATIONS

Je soussigné(e) _____ autorise mon enfant à participer aux déplacements avec le stage international d'escrime d'Aurec Sur Loire pour tous les moyens de transports publics ou privés.

Bon pour autorisation

SIGNATURE

Je soussigné(e) _____ autorise les responsables du stage international d'escrime d'Aurec Sur Loire à prendre le cas échéant, toutes mesures (traitements médicaux, hospitalisations, interventions chirurgicales) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Bon pour autorisation

SIGNATURE

Joindre impérativement à votre dossier

1. La fiche sanitaire de liaison,
2. La photocopie de la carte de sécurité sociale,
3. La photocopie de la carte de mutuelle,
4. le brevet de natation 25 m ou équivalent

Pour les stagiaires étrangers, joindre l'imprimé spécial fiche E111 ou la photocopie de l'assurance santé.

INDIQUEZ CI-APRÈS :

LES **DIFFICULTÉS DE SANTÉ** (MALADIE, ACCIDENT, CRISES CONVULSIVES, HOSPITALISATION, OPÉRATION, RÉÉDUCATION) EN PRÉCISANT LES DATES ET LES **PRÉCAUTIONS À PRENDRE**.

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

4 - RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

VOTRE ENFANT PORTE-T-IL DES LENTILLES, DES LUNETTES, DES PROTHÈSES AUDITIVES, DES PROTHÈSES DENTAIRES, ETC... PRÉCISEZ.

.....
.....
.....
.....
.....
.....

5 - RESPONSABLE DE L'ENFANT

NOM..... PRÉNOM.....

ADRESSE (PENDANT LE SÉJOUR).....

.....
.....

TÉL. FIXE (ET PORTABLE), DOMICILE : BUREAU :.....

NOM ET TÉL. DU MÉDECIN TRAITANT (FACULTATIF).....

Je soussigné,responsable légal de l'enfant , déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Date : Signature :

A REMPLIR PAR LE DIRECTEUR A L'ATTENTION DES FAMILLES

COORDONNÉES DE L'ORGANISATEUR DU SÉJOUR OU DU CENTRE DE VACANCES

.....
.....
.....

OBSERVATIONS

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....